

Réf: Dossier N° 116875

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MONBAT »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO SAMAKE PRES DE
LA BOULANGERIE SAMAKE, Lot 112, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONBAT »

Objet : VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DIVERS.
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO SAMAKE PRES DE LA BOULANGERIE SAMAKE, Lot 112, Ilot 53

Dirigeant(s) : M ABDOURAHAMANE ISSOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07136 du 09/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35798/GTCA/RC/2022 du 09/08/2022

